



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :

Centre d'Études et de Recherches Internationales

CERI

sous tutelle des

établissements et organismes :

Fondation Nationale des Sciences Politiques

Centre National de la Recherche Scientifique



Janvier 2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;

Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;

Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;

Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;

Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;

Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes :

● Notation de l'unité : **CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES INTERNATIONALES**

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A	A+	A	A	B	B



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité : Centre d'Études et de Recherches Internationales

Acronyme de l'unité : CERI

Label demandé : UMR

N° actuel : 7050

**Nom du directeur
(2012-2013) :** M. Christian LEQUESNE

**Nom du porteur de projet
(2014-2018) :** M. Christian LEQUESNE

Membres du comité d'experts

Président : M. René OTAYEK, CNRS, Institut d'Etudes Politiques, Bordeaux

Experts :

M. Daniel COMPAGNON, Institut d'Etudes Politiques, Bordeaux
(représentant du CNU)

M^{me} Barbara DELCOURT, Université Libre de Bruxelles, Belgique

M. Gilles GUIHEUX, Université Paris Diderot (représentant du CoNRS)

M. Michel HASTINGS, Institut d'Etudes Politiques, Lille

M^{me} Valérie PACAUD, CNRS, Université de Picardie, Amiens

M^{me} Elisabeth PICARD, CNRS

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Gilles PINSON

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Michel GARDETTE, directeur adjoint, directeur de l'information scientifique, Sciences Po

M. Florent CHAMPY, directeur adjoint scientifique, INSHS, CNRS



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité :

Créé en 1952, le CERI est le plus ancien laboratoire de la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP). Il est unité mixte de recherches du CNRS depuis 2002. Conçu à l'origine comme un centre d'études des relations internationales, il s'est par la suite transformé en centre d'études et de recherches internationales.

Équipe de Direction :

L'équipe de direction comprend un directeur (nommé par l'Administrateur de la FNSP pour une durée de 5 ans, après avis consultatif du Conseil d'unité), actuellement et pour le prochain contrat quinquennal M. Christian LEQUESNE, une directrice exécutive, M^{me} Ewa KULESZA, et un secrétaire général, M. Stefan SEILER.

Nomenclature AERES :

SHS1_1, SHS2_2, SHS2_3, SHS6_1

Effectifs de l'unité :

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	14	15	15
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	42	42	39
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	22,20	25	
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	2	2	2
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)			
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)			
TOTAL N1 à N6	80,20	84	56

Taux de producteurs	94,9%
---------------------	-------



Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	172	
Thèses soutenues	143	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	1	
Nombre d'HDR soutenues	4	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	33	32



2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte :

La production individuelle de ses chercheurs et enseignants chercheurs, tant en quantité qu'en qualité, représente un des points forts du CERI, et contribue très significativement à sa grande visibilité aussi bien nationale qu'internationale. Celle-ci va d'ailleurs au-delà du monde académique pour englober le grand public via une présence affirmée dans l'espace médiatique et de la vulgarisation.

L'ouverture sur la Cité, stimulée par une demande sociale croissante, permet aux chercheurs et enseignants-chercheurs du CERI de promouvoir leurs recherches auprès d'un public très diversifié, incluant celui des décideurs, à la recherche d'une expertise fiable, appuyée sur une connaissance fine de terrains parfois éloignés et difficiles d'accès. En même temps qu'elles nourrissent les réflexions de partenaires institutionnels (Ministère des Affaires Étrangères, Ministère de la Défense, etc.) dans le cadre de nombreux contrats (41 pour la période 2007-2012), ces contributions via les supports médiatiques les plus divers (presse écrite, radio, télévision, internet, etc.) permettent également de diffuser une information scientifique auprès du grand public.

Ce dynamisme est servi par un dispositif de soutien à la recherche tout à fait remarquable : une équipe administrative et technique forte de 23 personnes (18 de statut FNSP et 5 de statut CNRS) organisée en pôles spécialisés (Finances, Promotion et développement, Publications, Rédaction numérique, Documentation, Systèmes d'information) depuis 2005. La cohabitation de personnels issus de deux « cultures » administratives différents permet l'optimisation des compétences mises au service des chercheurs. La coordination entre les différents pôles est placée sous la responsabilité du Secrétariat général (5 personnes) et donne lieu à une réunion mensuelle en présence de l'équipe de direction (Directeur, Directrice exécutive). Peu d'unités de recherche en sciences sociales et humaines en France peuvent se prévaloir d'un tel éventail de compétences.

Cette situation privilégiée s'explique par le soutien résolu et continu que ses deux tutelles, le CNRS et la FNSP, apportent depuis de longues années au CERI, au nom de sa vocation à l'excellence. Du point de vue financier, l'appui du CNRS, bien que substantiel, demeure relativement modeste au regard de celui de la FNSP : une dotation principale, hors salaires, de 43,5 K€ en 2007, qui s'établit à 50,3 K€ en 2012 et un « pic » de 65 K€ en 2012. Celui de la FNSP représente donc la part principale du budget annuel du laboratoire. Cette dotation est établie sur le principe d'un budget à coût complet, incluant les moyens directs mis à disposition et ceux liés à son infrastructure. Elle était, salaires inclus, de 4223 K€ en 2007 et de 4895 K€ en 2012 avec, là aussi un « pic » en 2011 (6000 K€). Il est à noter que sur la période 2007-2012, la dotation de la FNSP s'inscrit à la hausse, du fait essentiellement de l'augmentation de la masse salariale due au recrutement de nouveaux chercheurs et de nouveaux agents administratifs. Il convient de noter enfin que la dotation de la FNSP couvre également les frais de fonctionnement de la revue *Critique internationale*. Le soutien des tutelles s'exprime par ailleurs dans l'octroi de moyens humains, chercheurs et agents administratifs et techniques. Sur 38 chercheurs permanents, 23 sont de statut FNSP, ce qui témoigne de l'importance que celle-ci accorde à cette unité. Si ce nombre a légèrement fléchi (il y avait 27 chercheurs FNSP en 2007), c'est du fait de départs à la retraite et de l'offre de mobilité faite par la FNSP en vue de la transformation de postes de chercheurs en enseignants chercheurs : 2 chercheurs ont ainsi profité de cette possibilité en septembre 2012. Quant aux chercheurs CNRS, ils sont au nombre de 15, avec deux nouveaux recrutements de CR2 au dernier concours, pour 5 ITA.

Parallèlement à ces apports, le budget du CERI est abondé par des fonds propres, catégorie englobant les contrats de recherche et subventions, les conventions de partenariat, la vente de documents et, originalité symptomatique du dynamisme de la politique de *fund raising* du laboratoire et de ses chercheurs, le mécénat. Ces fonds propres permettent à l'unité de compléter le financement des opérations de recherche, notamment les missions de terrain et la traduction en anglais d'ouvrages et d'articles. A titre d'exemple, ces fonds ont contribué à hauteur de 69 K€ au financement des missions de terrain en 2012, et de 63 K€ à celui des traductions la même année. Cette pratique témoigne de la capacité de l'unité à exploiter des opportunités alternatives pour accroître ses ressources financières.

Le dynamisme et l'attractivité du CERI se mesurent également au nombre élevé de ses doctorants, 315 au total pour la période incluse entre le 1^{er} janvier 2007 et le 30 juin 2012. Leur encadrement pédagogique et leurs conditions de travail figurent au rang des priorités de l'unité. Outre un certain nombre de facilités (casier, quota mensuel de photocopies et impressions, cartes de visite, etc.), les doctorants disposent d'un interlocuteur unique au sein de l'équipe administrative, chargé de les accueillir, orienter et informer, et d'un espace de travail de 25 places dont 10 équipées de postes informatiques et 15 reliées au réseau WI-FI de Sciences Po. Les conditions d'une réelle socialisation et professionnalisation des doctorants sont complétées par leur implication active dans l'animation de la vie scientifique du laboratoire (séminaires, conférences, groupes de recherche) dans le cadre de laquelle le « séminaire général » représente pour eux une plateforme de dialogue scientifique régulière avec les chercheurs statutaires.

Le laboratoire a enfin consenti de gros efforts pour optimiser sa stratégie de diffusion de l'information scientifique, élément clé de sa visibilité nationale et internationale. Il l'a fait à travers la mise en place d'un dispositif ambitieux incluant 9 collections « papier » (dont 2 en anglais publiées respectivement chez Hurst Publishers et Columbia University Press, et chez Blackwell) et 3 collections électroniques. Au-delà de la qualité de chacune de ces collections, une mention spéciale doit être faite à la revue *Critique internationale* qui apparaît comme le « vaisseau amiral » de ce dispositif au sein duquel le recours à la numérisation mérite d'être noté.

Points à améliorer et risques liés au contexte :

La structuration du dispositif de recherche en 5 axes (Sécurité et risques, Espace international, Capitalisme(s) et mondialisation, Trajectoires du politique, Identités et politique) semble judicieuse et adaptée aux champs de recherche couverts par l'unité et à sa taille. Il a été fait état, à cet égard, d'une « fédération d'axes » livrant un « tableau synoptique » des recherches menées au CERI et ne renvoyant pas à un paradigme commun ou unique. C'est un choix légitime mais qui, du coup, brouille la lisibilité scientifique des axes, d'autant que chacun d'eux se décline en plusieurs groupes de recherche (27 au total), conçus comme l'unité opérationnelle de travail mais dont on peut se demander si certains ne sont pas des « entreprises individuelles », indépendamment de la qualité scientifique du porteur. Il est assez symptomatique à cet égard que les axes n'aient pas de responsable(s) mais simplement des « représentants » qui ont en fait la présentation au cours de la visite. La correspondance entre les groupes de recherche associés à un axe et celui-ci ne paraît pas toujours évidente. De même, si la cohérence scientifique de certains axes (comme, par exemple, les axes « Trajectoires du politique » ou « Identités et politique ») est avérée, il n'en est pas de même des 3 autres.

De ce constat en découle un autre, celui d'une déficience de transversalité. Elle est d'autant plus surprenante que celle-ci existe potentiellement d'un axe à l'autre : ainsi en est-il, par exemple, des axes Sécurité et risques, Espace international et Capitalisme et mondialisation, susceptibles de se prêter à des questionnements communs, tout en conservant chacun leur spécificité. On peut, à cet égard, se demander si le foisonnement des groupes de recherche, tout en témoignant de l'implication des chercheurs, ne participe pas d'une dispersion de la réflexion sur une multitude d'objets préjudiciable à la construction d'une dynamique collective.

C'est vraisemblablement à l'aune de ces déficiences que s'explique le caractère peu élaboré du projet scientifique. Celui-ci décline certes les objectifs scientifiques de l'unité et la mise en œuvre de son projet mais il ne trace pas de perspective(s) conceptuelle(s) et méthodologique(s) en phase avec l'envergure scientifique du laboratoire et la place privilégiée qu'il occupe dans le dispositif français et international de la recherche en sciences sociales. On peut le regretter d'autant plus que les discussions menées dans le cadre de la visite du comité ont permis de constater la vitalité potentielle des débats internes à l'unité. Il y avait là matière à nourrir son projet scientifique autour, entre autres, de la manière dont ses travaux dans leur diversité se positionnent par rapport aux grands débats disciplinaires et ce qu'ils y apportent d'important et d'innovant.

Une réflexion paraît s'imposer par ailleurs en ce qui concerne la politique de publications du laboratoire. S'il convient de saluer une fois encore son dynamisme éditorial (cf. plus haut), il faut constater une certaine propension des chercheurs du CERI à privilégier les collections « maison » pour leurs publications. Le dynamisme éditorial doit être sauvegardé car il participe de l'internationalisation du laboratoire mais il doit aller de pair avec une ouverture plus accentuée en direction des grandes revues internationales, notamment celles en langue anglaise.

Dans le même ordre d'idée, une clarification semble nécessaire pour ce qui est de la politique en matière de rencontres scientifiques. Celles-ci (colloques, conférences, séminaires, journées d'étude, etc.) affichent un grand dynamisme qu'exprime le nombre très élevé de rencontres tenues entre le 1^{er} janvier 2007 et le 30 juin 2012 : 354. Leur vocation est de constituer une plateforme de mise en relation de chercheurs français et étrangers et elles y répondent sans doute. Mais cette politique pêche par excès de volontarisme en ne distinguant pas suffisamment entre manifestations scientifiques et rencontres de diffusion et de vulgarisation.



Recommandations :

Aux responsables de l'unité :

Il convient d'engager une réflexion sur le projet scientifique de l'unité qui prenne en compte la nécessité de recherches collectives à long terme.

Une attention accrue devrait être portée aux publications dans des revues internationales à comité de lecture autres que celles animées ou dirigées par des chercheurs de l'unité. Les comités des revues et collections dirigées par l'unité devraient être plus largement ouverts à des compétences extérieures.

L'effort de numérisation des revues et collections doit être poursuivi en veillant à maintenir la qualité scientifique des productions.

Les conditions d'encadrement des doctorants et de leur soutien doivent être normalisées.

Les chercheurs du CERI doivent être incités à développer les synergies scientifiques et les projets en réseau avec leurs collègues en France et dans le monde pour contribuer à la structuration des recherches sur les Relations internationales au CERI.

Aux tutelles :

Il est nécessaire que les tutelles apportent un appui institutionnel fort à la direction du CERI afin qu'elle puisse engager dans les meilleures conditions l'élaboration d'un projet scientifique fédérateur, et en assurer le pilotage et celui de l'unité.

La poursuite de la politique globale de soutien à l'unité est nécessaire.

3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques :

La plupart des chercheurs et enseignants-chercheurs permanents du CERI ont eu sur les cinq dernières années une activité de publication individuelle correcte et pour quelques uns, très importante. Trois chercheurs cependant sont apparemment au-dessous de la moyenne exigée pour être déclarés comme produisant au sens de l'AERES. On peut s'étonner, dans le rapport d'activité, de certains doublons dans la liste des publications fournies – par ailleurs incomplète notamment pour des enseignants-chercheurs - de collègues figurant dans la liste alors qu'ils appartiennent à d'autres unités de Sciences Po, et de notes de lecture traitées comme des articles à part entière.

Il s'agit dans l'ensemble de productions de grande qualité, dont certaines ont fait école (par exemple les « trajectoires du politique » et la sociologie historique comparée de l'Etat, les travaux sur la politique étrangère et de défense, ou encore les analyses de l'Islam radical depuis le Maghreb jusqu'à l'Iran et l'Afghanistan, ou encore l'histoire politique contemporaine des Etats-Unis), y compris à l'échelle internationale. Dans les points positifs encore, il faut noter la capacité de nombreux chercheurs du CERI à rebondir en renouvelant leur questionnement ou leur objet. Très impressionnante également, mais là aussi très inégale d'un chercheur à l'autre, est la participation à des colloques et congrès internationaux.

Toutefois, l'impression dominante que l'on retire de la lecture du bilan des publications est celle d'une juxtaposition de projets individuels, avec peu de publications collectives transversales qui reflèteraient par exemple, la diversité des approches au sein de l'unité sur un même objet ; ce que le CERI a déjà produit dans le passé (par exemple, *Les Nouvelles Relations Internationales* sous la direction de M^{me} Marie Claude SMOUTS, 1998).

Le CERI est pourtant une unité de recherche qui, compte tenu de la diversité des expertises de ses membres, pourrait sans nul doute contribuer davantage au dialogue entre les différentes disciplines et produire des études plus ambitieuses sur le plan théorique, par exemple en se positionnant plus clairement dans les débats inter paradigmatiques dominants dans la littérature scientifique internationale. Cette ambition serait particulièrement bienvenue dans le domaine des relations internationales, domaine dans lequel l'organisation des axes de recherche et des sous-groupes ne fait pas sens (voir les remarques sur cet aspect dans l'appréciation sur la stratégie et le projet à 5 ans). Or l'enjeu est de taille pour une unité qui revendique de travailler sur l'objet « international ». A cet égard, le plus troublant est sans doute de constater que nombre de chercheurs qui sont spécialisés sur des aires géographiques, voire des pays, et qui ont souvent acquis, dans leur domaine respectif, une légitimité certaine, n'ont pas pour autant intégré la dimension internationale dans leurs travaux. Certes, il est possible de déployer une argumentation spécifique qui soit susceptible de justifier l'accent mis sur la sociologie politique comparée (ou la prise de décision en politique étrangère) en lieu et place des Relations internationales (au sens strictement disciplinaire du terme) ; mais un tel choix n'est guère assumé dans les documents remis qui insistent, au contraire, sur la nécessité de développer les Relations internationales.

La politique soutenue de valorisation et de relations avec différents publics, notamment via les médias (cf. *Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel*) et des revues grand public comme *Commentaire*, *Esprit* ou *Le Débat*, assure à ces travaux un rayonnement très large ; tandis que les accords de partenariat de Sciences Po avec diverses institutions internationales contribuent à leur diffusion. Par ailleurs, l'existence de publications internes (Etudes, *working papers* de différents statuts et publications en ligne), de plusieurs collections d'ouvrage, en France et à l'étranger, et d'une revue à comité de lecture (deux jusqu'à une date récente, avant le départ de IPS) contrôlées par l'unité de recherche, garantissent un débouché éditorial sans risque aux travaux de ses chercheurs. Toutefois, cet atout a pour inconvénient de ne pas les inciter à publier davantage dans les grandes revues internationales à comité de lecture, en particulier en langue anglaise, ce que pourtant la qualité des analyses proposées permettrait sans nul doute. Il y a heureusement quelques exceptions, en particulier parmi les jeunes chercheurs.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques :

Le rayonnement et l'attractivité académiques du CERI s'expriment d'abord dans sa politique dynamique d'accueil des chercheurs étrangers. Le nombre et la qualité scientifique des collègues en provenance des universités étrangères en témoignent abondamment et reflètent son excellente image au niveau international, et son insertion dans des partenariats solides et pérennes.



De manière réciproque, l'attractivité du laboratoire est attestée par le rayonnement de ses membres, dont certains bénéficient d'une forte reconnaissance internationale. La fréquence des séjours et des invitations à l'étranger dans des universités d'accueil, le plus souvent de forte renommée, en constitue un indicateur significatif.

Le nombre important de doctorants (186 aujourd'hui, 315 sur la durée du précédent contrat quadriennal) fait du CERI une structure majeure de formation et d'encadrement de la recherche au niveau national et international. Les doctorants y bénéficient de conditions matérielles et intellectuelles favorables à leur socialisation et leur professionnalisation.

Le laboratoire reçoit chaque année un nombre important de demandes de soutien de la part de candidats au recrutement du CNRS. L'ampleur du périmètre des recherches couvert par l'unité, la présence de spécialistes reconnus d'aires culturelles expliquent cette attractivité auprès des postulants à la recherche.

L'unité a su également développer une politique très dynamique en faveur des post-doctorants étrangers, qui bénéficient d'une bonne intégration dans les différents groupes de recherche, et renforcent ainsi les performances scientifiques de l'unité (présence dans les colloques, publications).

Les chercheurs et enseignants-chercheurs de l'unité exercent une présence très active dans les manifestations de standards internationaux. La politique du laboratoire se révèle, en ce domaine, particulièrement incitative, malgré l'importance des coûts financiers qui en résultent. De nombreuses individualités du laboratoire remplissent des responsabilités dans des associations professionnelles françaises ou étrangères, ainsi que dans le cadre de comités éditoriaux de revues internationales.

Le laboratoire a mené enfin une politique très dynamique de développement de son arsenal éditorial, tant au niveau de la diffusion « papier » qu'électronique. Cette stratégie de diffusion de l'information scientifique contribue à la visibilité de l'unité et à une meilleure circulation des publications auprès des lectorats notamment anglo-saxons.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel :

Le rayonnement du CERI au-delà de la communauté scientifique nationale et internationale demeure un point fort du laboratoire. Par leur nombre, leur diversité et leurs compétences, les chercheurs du CERI produisent une expertise de haut niveau à l'intention des médias, des administrations publiques, des acteurs sociaux et des entreprises. Les chercheurs du CERI manifestent une réactivité remarquable aux événements et enjeux internationaux qu'ils commentent avec abondance et compétence dans les médias. La situation du laboratoire au cœur de Paris et sa politique de communication lui ont constitué une place centrale sur la scène médiatique, y compris internationale. De plus, ses liens avec une presse d'analyse fidélisée créent un cercle vertueux d'accès à l'information et de notoriété. Nombre des travaux scientifiques sont accessibles à un public élargi (par exemple, dans la collection « grandes études internationales » chez Fayard). L'offre en direction des acteurs sociaux a été renouvelée par des collections comme le *Ceriscope*, conçu en collaboration avec l'Atelier cartographique de Sciences Po, dont la qualité de présentation est à la hauteur du contenu. Certains chercheurs mettent leur expertise à la disposition de milieux professionnels, rédigent des *strategic papers* et des rapports d'étude (notamment pour la Direction des Affaires Stratégiques du ministère de la Défense, ou dans le cadre de l'OMER). Cette expertise procure des ressources importantes qui financent la recherche fondamentale.

La diffusion de l'expertise des chercheurs du CERI est servie par une équipe technique et administrative nombreuse, motivée, formée aux technologies les plus récentes. Le site Internet rénové, la lettre électronique mensuelle, l'offre ciblée de manifestation en direction d'un large public (plus de 5 000 contacts) apportent une plus-value appréciable à la recherche.

Cette réussite remarquable présente cependant des risques dont les responsables de l'unité sont conscients. La politique de diffusion contribue à modifier l'équilibre entre recherche fondamentale et recherche finalisée, entre interaction avec les pairs et intervention dans la Cité. Elle pousse à privilégier l'immédiateté de l'analyse experte plutôt que le temps long de la réflexion et de la théorisation. Cette inquiétude du comité est nourrie par le constat de la multiplication des notes, commentaires d'actualité et articles de presse postés sur le site du CERI. Collectivement, elle contribue à faire du laboratoire une ruche que le nombre très élevé de manifestations et leur taux de fréquentation rendent moins propice à l'exercice de la recherche et aux interactions entre chercheurs du Laboratoire. La liste des colloques tenus au CERI inclut ainsi des réunions internationales sans communication (des débats dirigés), des manifestations hébergées par le CERI mais conçues ailleurs ou encore des demi-journées d'étude thématiques sans proposition de cadre problématique. Le CERI prend le risque de devenir un lieu que ses chercheurs désertent pour mieux travailler tandis que le public extérieur l'investit.



Enfin la recherche finalisée brillamment menée au CERI n'échappe pas à des logiques financières croissantes. La réflexion éthique annoncée dans le rapport devra dépasser les questions du traitement commercial et de la gestion juridique des partenariats engagés pour tirer au clair leurs implications sous-jacentes sur le choix des objets, des sites et des méthodes par ses chercheurs.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité :

Le CERI dispose d'un immeuble de quatre étages mis à sa disposition par la FNSP. Des salles de conférences, 53 bureaux pour les chercheurs et les administratifs, un espace de travail pour les doctorants, un centre de documentation offrent de bonnes conditions de travail aux membres de l'unité.

L'organisation administrative et technique du CERI se signale par son efficacité et une forte articulation entre ses différents niveaux. L'équipe de direction est composée du directeur, d'une directrice exécutive et d'un secrétaire général assisté de 4 personnes. Le secrétariat général assure la coordination des différents pôles administratifs du laboratoire. Ces pôles, au nombre de 6 (cf. détails à la rubrique « Appréciations sur l'unité ») couvrent l'ensemble des fonctions d'appui à la recherche. Ils bénéficient d'un personnel nombreux (23 personnes) aux multiples compétences, fortes et diversifiées. La structuration en pôles s'avère être d'une grande fonctionnalité et contribue résolument au développement du laboratoire. Cette organisation encourage le travail transversal des personnels d'appui à la recherche dans la conduite de projets communs à plusieurs pôles.

La diversité des statuts (18 FNSP et 5 CNRS) qui caractérise le personnel administratif est source de richesse car elle permet de faire dialoguer des « cultures » administratives différentes autour des missions qui lui incombent. Toutefois, elle est aussi source d'inégalités en matière d'évolution des carrières et de suivi de formation. L'attention des tutelles doit être attirée sur cette situation.

La communication interne et externe est très bien assurée par l'intranet, un site web performant, ainsi que par la périodicité fréquente de lettres d'informations. Mais elle passe d'abord par les réunions de travail et d'information régulièrement convoquées, soit annuellement 2 assemblées générales réunissant chercheurs, équipe administrative et doctorants, une réunion destinée aux doctorants, une réunion mensuelle de l'équipe administrative. Mention spéciale doit être faite du conseil d'unité qui tient 8 à 10 réunions par an, dont deux en formation plénière, et qui donnent systématiquement lieu à des comptes rendus détaillés diffusés par email à l'ensemble des membres du laboratoire avant d'être archivés sur l'intranet du laboratoire.

Le laboratoire mène une politique volontariste dans l'insertion de ses doctorants. Ces derniers bénéficient d'un espace de travail réaménagé. Les doctorants participent aux différents séminaires et conférences organisés par le CERI. Ils sont également associés à des recherches collectives (participation aux groupes de recherches). Un représentant des doctorants est élu au conseil d'unité. Cette représentation reste cependant faible au regard du nombre de doctorants, 186. On notera également que les étudiants étrangers rencontrent des difficultés dans le renouvellement de leurs titres de séjour dans le cadre de leurs études doctorales.

Toutefois, en dépit d'une structuration administrative sans doute sans équivalent en France, l'unité n'a pas été en mesure de faire émerger un projet scientifique élaboré et cohérent, à la mesure des ambitions légitimes qu'elle affiche. Un appui institutionnel résolu des deux tutelles, la FNSP et le CNRS, à la direction s'avère nécessaire afin de la soutenir dans l'élaboration d'un projet fédérateur, ménageant l'équilibre entre recherches collectives et recherches individuelles.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche :

Les chercheurs du CERI sont fortement impliqués dans les masters et la formation des 186 doctorants qui relèvent tous de l'Ecole Doctorale de Sciences Po (ED 234). Si le rapport d'autoévaluation de l'unité mentionne que 90 % des chercheurs enseignent, il ne fait pas suffisamment apparaître la forme et le degré d'investissement de ces chercheurs dans la fabrication et la mise en œuvre des formations du collège universitaire et des masters de Sciences Po.

Les enseignants-chercheurs du CERI sont, semble-t-il, les principaux animateurs du master recherche de Science politique, mention « relations internationales ». Les chercheurs du CERI sont fortement impliqués dans la mention « sociologie politique comparée » du même master, mais aussi dans les masters à géométrie variable de l'Ecole des Affaires internationales (PSIA) créée en 2010, laquelle puise dans les compétences diversifiées de l'unité pour étoffer son offre de cours. Dans ce dernier cas, l'enseignement constitue certes un moyen d'accroître la visibilité individuelle des chercheurs et celle de l'unité, mais il ne constitue pas en tant que tel une contribution à la formation à la recherche.



En matière d'encadrement doctoral, le comité de visite note la diminution du nombre de doctorants (60 doctorants en moins entre 2009 et 2012), fruit d'une politique de plus en plus sélective de l'Ecole Doctorale de Sciences Po, qui échappe donc largement au contrôle de l'unité. Le comité soutient l'orientation vers une limitation du nombre de thèses pour chaque directeur, conformément aux standards courants (8 à 10). L'encadrement des doctorants est de bonne qualité, mais il faudrait faire émerger un cadre commun en matière aussi bien de suivi – il subsiste au dire des doctorants des inégalités qualitatives d'un directeur à l'autre –, que de participation aux séminaires – les séminaires aires culturelles fonctionnant plus ou moins bien par exemple. Une politique plus volontariste d'encouragement à la publication par les doctorants pourrait se substituer utilement aux initiatives ponctuelles et individuelles.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans :

L'appréciation du projet scientifique est rendue particulièrement difficile en raison de la très faible quantité d'informations fournies dans le rapport. Le projet n'est en effet qu'esquissé. La volonté de l'unité de reconduire sa structuration en cinq axes de recherche est en soi parfaitement légitime, mais cette décision aurait dû s'accompagner d'une réflexion plus élaborée sur l'économie interne de chaque axe, sur l'articulation des différents groupes de recherche, sur la mise en place effective de structures de transversalité. On peine en effet à comprendre comment, pour reprendre les termes du rapport lui-même, « la structure fédérative continue de former un ensemble ».

La reconduction de l'architecture fédérative aurait donc gagné à se présenter comme le fruit d'un travail collectif d'évaluation plus systématique et poussé sur un existant récent (la refonte des axes date de 2010) et donc aisément perfectible. A titre d'exemple, il n'est pas aisé de comprendre la raison d'être de la distinction entre l'axe des études de sécurité et des risques et celui consacré à l'espace international et, au sein même de ce dernier, la raison pour laquelle les questions relatives aux théories des relations internationales sont isolées des autres thèmes de recherche alors même qu'est revendiquée une prétention à l'articulation entre l'empirique et le théorique.

Le projet scientifique ne fait pas pleinement état d'une prise en considération des thématiques émergentes, et l'expérience semble plutôt les cantonner dans les opérations d'expertise ou les activités destinées à des publics non universitaires. Un meilleur affichage en tant qu'impératif central du projet aurait démontré la volonté de l'unité de se positionner dans un avenir proche sur des chantiers nouveaux, et de montrer sa réactivité aux évolutions de son environnement scientifique. La question, par exemple, de la prise en compte de nouvelles méthodes, notamment quantitatives, est évoquée mais sans être pour autant problématisée. L'impression qui domine est celle d'un impératif d'originalité et de prise de risque dont le portage est plutôt laissé aux individualités et aux groupes de recherche, mais insuffisamment promu en culture de laboratoire.

Le projet scientifique aurait également gagné à mieux assumer la diversité interne de l'unité, des paradigmes et des approches qui y sont représentés, en travaillant davantage sur l'identité intellectuelle et scientifique des axes. La cohérence globale du projet en aurait été améliorée. La volonté de l'unité, telle qu'elle est réaffirmée dans l'analyse SWOT, de préserver « la largeur de son périmètre de recherches », n'est pas incompatible avec un effort plus marqué de construction problématique de ces différents territoires. La discussion intervenue avec les membres du conseil de l'unité a montré que cet exercice n'était pas vain. En l'état, le rapport donne l'impression que le laboratoire fonctionne essentiellement comme prestataire de services au profit de ses membres.

La crédibilité de la stratégie pour les prochaines années s'avère donc fragilisée par une écriture trop lapidaire du projet. S'il ne remet pas en cause la qualité des productions et des individualités, il soulève quelques inquiétudes sur le potentiel collectif et intégrateur d'une communauté ayant vocation à l'excellence. Inquiétude renforcée par la multiplication des groupes de recherche dont il est difficile de saisir les ressorts ou de comprendre l'inscription dans l'un ou l'autre axe de recherche sur la base des éléments fournis par le rapport.

Trois éléments mentionnés dans le projet doivent être vivement encouragés : le développement de la politique de numérisation des supports de recherches, qui a déjà donné lieu à d'excellents résultats ; les opportunités offertes par le PRES Sorbonne Paris Cité et l'IDEX qui conduiront l'unité à bien se positionner dans ce nouveau paysage afin d'y jouer un rôle moteur ; la nécessité de renforcer le pôle des relations internationales en procédant notamment à de nouveaux recrutements.



4 • Déroulement de la visite

Date de la visite :

Début : Lundi 7 janvier 2013 à 9h00

Fin : Lundi 7 janvier 2013 à 18h00

Lieu de la visite :

Institution : CERI – Scinces Po

Adresse : 56 rue Jacob, 75006 Paris

Déroulement ou programme de visite :

- | | |
|-----------------|---|
| 9h00 – 9h45 : | Réunion à huis clos du comité d'experts |
| 10h00 – 12h30 : | Réunion plénière (présentation du comité et de la démarche d'évaluation par le président du comité de visite ; présentation de l'unité par son directeur ; présentation des pôles par leurs responsables ; présentation des activités des doctorants) |
| 12h30 – 13h15 : | Réunion avec les représentants des tutelles (FNSP, CNRS) |
| 13h15 – 14h15 : | Déjeuner |
| 14h15 – 15h05 : | Réunion avec les représentants des personnels d'appui à la recherche |
| 15h05 – 16h15 : | Réunion avec les représentants des doctorants |
| 16h20 – 17h00 : | Réunion avec les membres du conseil d'unité |
| 17h00 – 18h00 : | Réunion à huis clos du comité d'experts |

5 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

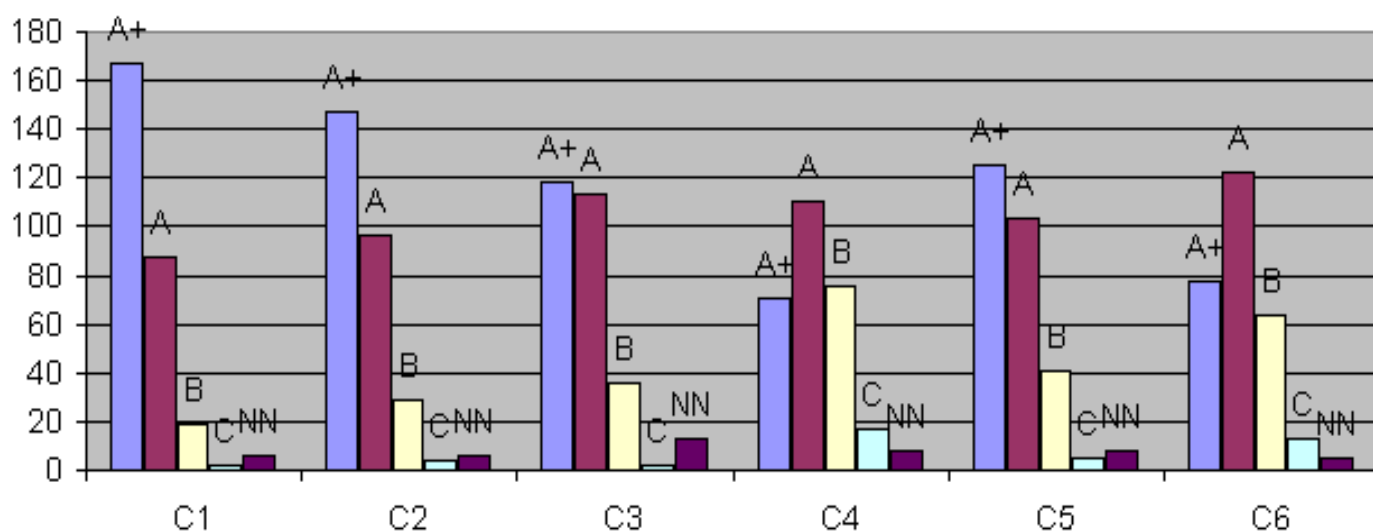
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





6 • Observations générales des tutelles



SciencesPo.

Monsieur Pierre Glaudes
Direction de la section des
Unités de recherche
AERES
20 rue Vivienne
75002 Paris

Paris, le 2 mai 2013

Objet : Réponse au rapport S2PUR140006778 - CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES INTERNATIONALES - 0753431X

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-dessous les observations de portée générale sur le rapport d'évaluation du Centre d'études et de recherches internationales (CERI, UMR 7050).

Je vous remercie par avance de bien vouloir les annexer au rapport d'évaluation définitif lorsque celui-ci sera rendu public sur le site internet de l'AERES.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Michel Gardette
Directeur adjoint

Réponse du Centre d'Etudes et de Recherches Internationales (CERI) au pré-rapport de l'AERES

Le CERI remercie l'AERES de lui avoir fourni le pré-rapport établi par le comité d'évaluation. Ce pré-rapport est très utile, car il permet de stimuler la réflexion engagée par le laboratoire sur son avenir ; il conforte, en outre, plusieurs lignes directrices qui inspirent déjà l'évolution du CERI.

I/ On distinguera d'abord nos réponses à trois questions de fond soulevées par le pré-rapport.

1. Le pré-rapport souligne que les cinq axes du CERI ne renvoient pas à un « paradigme commun ou unique » (p.6). Nous accueillons cette remarque comme étant tout à fait justifiée. Pour des raisons qui sont liées à son histoire, mais aussi à sa taille, le CERI a développé ses travaux autour de trois types d'approches : la sociologie des aires culturelles, les relations internationales et l'économie politique internationale. Loin d'être source de tensions internes, cette diversité fonde l'identité du CERI. Les axes sont conçus comme des regroupements thématiques et non comme des cadres figés. Les chercheurs peuvent ainsi s'identifier à plus d'un axe de travail car la complexité des problématiques ne permet pas d'inscrire les travaux dans des « boîtes » aux frontières parfaitement délimitées. Cette souplesse des démarches individuelles génère *de facto* une transversalité collective dans les questionnements ; cette transversalité se reflète, de surcroît, dans les méthodes.

La marque de fabrique méthodologique du CERI est la recherche qualitative de terrain. Il existe ainsi, au-delà de chacun des cinq axes, une réflexion sur ces méthodes dans le cadre du séminaire co-organisé régulièrement avec le Centre d'études européennes de Sciences Po. Parmi les thèmes abordés dans ce séminaire ont figuré notamment le statut de l'entretien et les méthodes de recherche en terrain difficile (cf. le rapport). Ces réflexions méthodologiques seront renforcées, à travers la mise en place d'un séminaire transversal inter-axes propre au laboratoire, consacré exclusivement à la méthode, qui complètera l'actuel séminaire général du CERI destiné surtout à la présentation et la discussion des travaux des doctorants.

Le pré-rapport souligne « une déficience de transversalité » et suppose que cette déficience expliquerait le caractère « peu élaboré du projet de recherche » qui « ne trace pas de perspectives conceptuelles et méthodologiques en phase avec l'envergure scientifique du laboratoire ». Cette constatation ne semble pas avoir pleinement saisi l'axiome essentiel dont le CERI a fait l'un des éléments fondamentaux de son identité : en règle générale, la recherche collective est portée par des travaux d'excellence qui portent sur le temps long et la théorisation, et non sur une juxtaposition de travaux individuels.

Laboratoire dont l'identité est construite sur la diversité, le CERI doit être vu, si l'on utilise une métaphore, davantage comme une fédération que comme un Etat jacobin.

2. Chacun des axes est l'objet de questionnements conceptuels et méthodologiques qui donnent lieu à des débats et à des controverses, souvent vifs, comme l'a montré la discussion lors du comité de visite. Pour l'illustrer, il suffit de se reporter à des exemples en rapport avec chacun des axes. Dans l'axe « Espace international », le groupe « Organisations internationales » discute de la théorie structure/agence et s'interroge sur la légitimité des acteurs supra-étatiques par rapport à l'Etat dans le système international. Dans ce même axe, le groupe « Politique étrangère » a bâti un programme de travail visant à remettre à jour la sociologie des acteurs et des pratiques de politique étrangère, négligée en France. Il s'interroge à cette occasion sur l'apport de la sociologie des élites et de la sociologie de l'action publique à l'étude de la politique étrangère. Dans l'axe « Sécurité et risques », le groupe sur les catastrophes et les risques se demande comment les sciences sociales ont construit –chacune avec ses spécificités et son histoire – une problématique des risques et des catastrophes. C'est l'occasion de discuter des grands courants qui s'intéressent aux vulnérabilités (de la sociologie des risques aux études sur la sécurité en passant par la géographie). Ce lieu de débats permet donc à différents courants de pensée de se rencontrer et de débattre avec plusieurs laboratoires extérieurs au CERI. Dans l'axe « Etudes des capitalismes et de la mondialisation », le groupe de recherche « Energie et cohésion : gouvernance, régulations et négociations » s'inscrit dans la sociologie des organisations. Sa réflexion porte non pas sur la fabrication des politiques dans le secteur de l'énergie, mais sur le comportement des acteurs dans des environnements donnés (construction européenne, mondialisation). Il est à l'origine de débats importants sur la notion de régulation. De même, dans l'axe « Trajectoires historiques du politique », le groupe « Hégémonie et coercition » mobilise les travaux de Michel Foucault sur l'analyse des significations politiques et sociales des phénomènes de domination. Il se demande comment l'économie rentière produit de la domination politique et de la bureaucratisation du politique. Enfin, au sein de l'axe « Identités et politique » le groupe « Histoire sociale du communisme » mène une réflexion qui a pour ambition de renouveler l'historiographie du communisme en montrant combien l'analyse doit se déplacer des seuls travaux portant sur la domination des appareils politiques vers le concept de « communisme du quotidien ». Enfin, le groupe « Politiques antidiscriminatoires » revisite depuis dix ans le rapport entre la citoyenneté et la prise en compte de la diversité dans les démocraties. Cela l'amène à une réflexion conceptuelle sur une citoyenneté qui reposerait moins sur une définition universaliste des droits que sur une garantie de droits spécifiques.

On le voit donc, ce foisonnement est propice à tracer des perspectives conceptuelles et méthodologiques en phase avec l'envergure scientifique du laboratoire. Il est vrai que ces débats au sein des axes se rapportent à des sujets très divers ; ils ne sont toutefois ni étanches ni cloisonnés et il existe entre les différents groupes une « porosité » et des échanges de fait.

3. Le rapport pointe le fait que la discipline « relations internationales » pourrait être davantage développée au sein du CERI et que les chercheurs travaillant sur les pays n'auraient peut être « pas intégré la dimension internationale dans leurs travaux » (p.8). Si les relations internationales sont bien présentes au sein du CERI, il est juste de dire qu'elles pourraient être fortifiées.

Au titre de l'existant, il faut rappeler les travaux de philosophie politique, en particulier sur l'éthique de la guerre, de géopolitique critique du rapport Occident/non-Occident, de théories décisionnelles de la politique étrangère. De plus, un nombre important de thèses de doctorat en cours sur des sujets de relations internationales vont permettre de constituer un nouveau vivier de chercheurs pour lesquels des postes devront être affichés. En 2013, le CERI proposera ainsi à la FNSP l'affichage d'un poste « relations internationales » à la suite du départ à la retraite de Samy Cohen. En 2014, le CERI accueillera une nouvelle revue européenne de relations internationales en langue anglaise, *The European Review of International Studies*, co-crée avec l'Université Christchurch à Canterbury et publiée par les Editions Barbara Budrich. En outre, le comité de rédaction de la revue *Critique Internationale* a donné une priorité plus grande depuis deux ans aux travaux de relations internationales (cf. les sommaires).

L'intégration de la dimension « relations internationales » par la sociologie politique des aires culturelles est justement une caractéristique des travaux menés au CERI. Pour prendre deux exemples, le groupe sur « La diplomatie des pays émergents ou comment rencontrer l'Occident », animé par Christophe Jaffrelot, pose des questions de relations internationales sur « l'émergence » et les relations Sud-Sud en partant des travaux sur les pays. Il en va de même du groupe sur « Les relations entre le Golfe Persique et l'Asie du sud », animé par Christophe Jaffrelot et Laurence Louër. Les flux et leurs implications sociales sur les relations entre les deux zones (question de relations internationales) sont analysés à partir des dynamiques sociales et politiques des deux aires culturelles. Cette interaction entre la sociologie politique des aires culturelles et les relations internationales est justement souvent soulignée pour son originalité par les collègues étrangers.

II/ Venons-en maintenant aux réponses à des points plus spécifiques soulevés dans le pré-rapport.

Les évaluateurs se demandent si « le dynamisme des collections maison se traduit par un manque de publication dans les grandes revues internationales de langue anglaise » (p.6). Notre réponse est clairement qu'aucun élément quantitatif ne permet de montrer une telle corrélation. Le débouché qu'offrent les collections n'empêche pas les chercheurs du CERI de publier dans les revues scientifiques à comité de lecture (cf. les rapports individuels). Le pré-rapport souligne à juste titre qu'il est important que les « revues internes et collections propres au laboratoire soient ouvertes aux compétences extérieures ». En fait, seules les collections d'ouvrages en langue anglaise accueillent les chercheurs du laboratoire de manière majoritaire. Pour le reste, la collection en langue française chez Karthala, les « Etudes du CERI », « Questions de Recherche », et la revue « Critique Internationale » publient davantage de chercheurs n'appartenant pas au CERI que de membres permanents du laboratoire. La revue *Critique Internationale* a, en outre, modifié la composition de son comité de rédaction pour faire en sorte que celui-ci compte davantage encore de « non-CERI ». Sur les 24 membres du comité de rédaction, 12 sont aujourd'hui extérieurs au laboratoire.

Le rapport se demande si le laboratoire pêcherait par « excès de volontarisme » (p.6) en matière de rencontres scientifiques et si une distinction ne serait pas assez établie

entre « les manifestations scientifiques » et les « rencontres de diffusion et de vulgarisation ». En fait, par une décision collective, le CERI a réduit depuis deux ans le nombre de manifestations de diffusion et de valorisation au profit de réunions à caractère essentiellement scientifique. Il a eu à cœur d'introduire une nomenclature des rencontres qui, précisément, distingue clairement les types de réunions. Depuis 2010, les séminaires de recherche constituent ainsi la majorité des rencontres. Ces séminaires accueillent le plus souvent un collègue (notamment étranger) qui présente une question de sciences sociales ne relevant aucunement de la valorisation. S'ils sont ouverts au public, ce dernier se compose d'universitaires et le « grand public » n'y est pas convié.

Quant à la valorisation, le CERI a fait en effet le choix, comme le montre bien le pré-rapport, d'être ouvert à la Cité, conformément aux consignes régulières de ses tutelles (FNSP et CNRS), et donc d'organiser un dialogue régulier sur ses recherches avec des publics variés. En même temps, le CERI insiste sur le fait qu'il ne privilégie aucunement l'immédiateté de l'analyse experte, car il refuse fermement la fonction de *think tank* qu'on voudrait parfois lui voir jouer. C'est à partir des travaux des sciences sociales que ses chercheurs dialoguent volontiers avec la société, et c'est cette valeur ajoutée scientifique qui est d'ailleurs recherchée par les acteurs non académiques. A ce propos, la remarque selon laquelle « le CERI prend le risque de devenir un lieu que ses chercheurs désertent pour mieux travailler tandis que le public extérieur l'investit » ne correspond pas à la réalité. Bien au contraire, les chercheurs du CERI s'investissent activement dans la vie du laboratoire, où ils trouvent des conditions de travail qu'ils soulignent comme excellentes ; ils partagent largement un sentiment d'appartenance à une communauté de laboratoire forgé par l'identité forte du CERI dont il a été question dans la première partie de ce texte.

De même, le CERI est conscient des implications sous-jacentes de la recherche finalisée sur le « choix des objets ». A ce propos, il faut insister sur le fait que la recherche finalisée n'est imposée à aucun chercheur et qu'elle ne cède jamais à une logique strictement commerciale. Le CERI s'est en particulier donné comme règle absolue de ne jamais livrer de textes écrits *ad hoc* ou sur commande pour bien marquer son attachement profond à l'indépendance et à la liberté académique.

Le pré-rapport souligne à juste titre la contribution du CERI à l'enseignement à Sciences Po, en particulier aux différents masters de l'Ecole des Affaires internationales (PSIA). L'engagement du CERI au sein de PSIA, en particulier, s'inscrit dans un projet de re-fondamentale de l'enseignement de l'international à Sciences Po qui mise sur la formation des étudiants par la recherche. C'est la raison pour laquelle les chercheurs du CERI sont si nombreux à avoir été sollicités par PSIA pour enseigner mais aussi pour coordonner des spécialisations (soit thématiques, soit géographiques). Il s'agit bien de rompre avec le schéma passé où l'international était essentiellement enseigné à Sciences Po par des praticiens. L'engagement des chercheurs du CERI vise désormais à apporter aux étudiants théorie, comparaison et méthodes de sciences sociales.

Au final, le CERI remercie le comité d'évaluation de ses remarques. Il admet que son projet à cinq ans aurait dû être davantage développé dans son rapport qui s'est beaucoup concentré sur le bilan des activités effectuées au cours des cinq dernières

années. Il voudrait cependant rappeler que les débats et controverses sur les questions conceptuelles et méthodologiques mentionnées plus haut constituent un projet qui a vocation à se poursuivre dans les cinq années à venir. Le CERI a conçu ses cinq axes en 2010 et, si leur périmètre est nécessairement perfectible, a la volonté de les poursuivre d'ici 2018.

Le CERI espère que la richesse et la contribution de ses chercheurs à la science politique française et internationale seront reconnues à leur juste valeur. L'attractivité dont le CERI est l'objet à l'extérieur de la France est en tout cas un encouragement pour ce laboratoire à continuer de progresser en préservant la liberté de ses chercheurs et en évitant des formes de structuration rigides.